



Cette fiche vise à promouvoir les pratiques organisationnelles requises (POR) d'Agrément Canada, jugées essentielles à mettre en place pour améliorer la sécurité des usagers et réduire au minimum les risques.

L'importance d'optimiser l'intégrité de la peau

Les soins des plaies représentent un coût annuel de 11,1 milliards de dollars pour le système de santé canadien, selon Wounds Canada.

Une **altération de l'intégrité de la peau** peut entraîner plusieurs **conséquences** :

Douleur, ↓ sommeil, ↓ mobilisation, ↑ anxiété, ↓ humeur, ↑ de la durée moyenne de séjours, ↑ coûts pour l'utilisateur et l'établissement, etc. ↑

La peau, en tant que barrière fonctionnelle, joue un rôle crucial dans la thermorégulation, la perception des sensations, et transporte 1/3 du volume sanguin du corps. **Son intégrité est essentielle pour préserver le bien-être des usagers.**

Facteurs de risques

- L'âge avancé
- Maladies : compromission du terrain vasculaire, atteinte neurologique, déficience immunitaire, etc.
- État nutritionnel altéré
- Problème de santé causant de l'immobilité
- Altération du niveau de collaboration
- Incontinence urinaire, fécale ou mixte
- Positionnement au lit ou manipulations physiques inadéquates entraînant : pression, friction ou cisaillement cutanés

Les principales interventions préventives :

- Mobilisation
- Nutrition et hydratation suffisante
- Bonne hygiène de la peau
- Enseignement à l'utilisateur et à ses proches
- Gestion de l'humidité
- Utilisation de surfaces thérapeutiques, etc.

Notre boîte à outils/ Nos formations

[Page intranet - Programmation en soins de plaies et stomies](#)

Personnel concerné

Toute personne œuvrant au CISSS de la Montérégie-Ouest incluant les intervenants (es), médecins, gestionnaires et leurs stagiaires ainsi que l'utilisateur, ses proches aidants et ses visiteurs.

Éléments clés

1. Repérer le risque d'atteinte à l'intégrité de la peau.
2. Évaluer l'utilisateur dont le repérage est positif.
3. Intervenir afin d'optimiser l'intégrité de la peau.
4. Déclarer les incidents et accidents lorsqu'il y a atteinte à l'intégrité de la peau.
5. Participer à des activités d'apprentissage sur l'optimisation de l'intégrité de la peau.
6. Participer à l'amélioration du programme d'optimisation de l'intégrité de la peau.

Afin de concrètement mettre en œuvre ces éléments, référez-vous à la section suivante « À inclure dans notre pratique »

À considérer : Des travaux sont en cours pour l'élaboration de documents d'encadrement en lien avec les modifications apportées à la présente POR.

À inclure dans notre pratique

1. J'effectue un repérage du risque d'atteinte à l'intégrité de la peau chez la clientèle ciblée à l'aide de mes observations, des propos de l'usager et de ses proches et en utilisant les outils à ma disposition ou en document au dossier.
 - [CLI-60251 Dépistage du risque des lésions de pression selon Braden](#)
2. Je procède à une évaluation complète lors d'un repérage positif OU j'oriente l'usager vers un(e) intervenant(e) habilité(e). Je documente au dossier et communique les résultats à l'usager et à l'équipe.
 - [CLI-60185 Évaluation initiale de la plaie](#)
 - [CLI-60238 Note évolutive - Suivi de soins de plaies et plan de traitement](#)
 - Référence à un/des professionnel(s) : Infirmière, [stomothérapeute](#), infirmière praticienne spécialisée (IPS), médecin, ergothérapeute ou physiothérapeute.
 - [INESSS: Soins de plaies: Évaluation, prise en charge et usage optimal des traitements](#)
3. Je mets en œuvre des interventions visant à optimiser l'intégrité de la peau :
 - Mobilisation aux 2 heures, hydratation et hygiène de la peau, hydratation suffisante, etc.
 - Remise de brochures à l'usager et à ses proches :
 - [Mes plaies? Je m'en occupe! - Guide d'autosoins de plaies](#)
 - [Lésion de pression: Ce que vous devez savoir](#)
 - [Coupure et plaie \(Santé Québec, 2025\)](#)
 - [INESSS: Soins de plaies: Évaluation, prise en charge et usage optimal des traitements](#)
4. Je déclare les plaies survenues lors des soins : soit comme événement (ex. nouvelle lésion de pression stade 2 et +), soit comme une conséquence d'un autre événement (ex. blessure liée à désorganisation, automutilation, etc.). Dans tous les cas, j'utilise le formulaire AH-223 selon la [PRO-10045](#) : et je prévois des interventions de soins de plaie au plan de traitement / dossier.
 - [Capsule d'information: Déclarer les lésions de pression, une obligation légale!](#)
5. Je m'inscris à des activités de formation et complète l'évaluation de satisfaction après chaque participation.
 - Pour toutes questions en lien avec mon développement de compétences, je me réfère à ma personne ressource en encadrement clinique (PREC, ICASI, CSI, ICSP)
 - [Calendrier de formations en soins de plaies et stomies 2025-2026](#)
6. J'apporte ma contribution pour améliorer le programme d'optimisation de l'intégrité de la peau :
 - Je collabore, lors d'événements indésirables, à la recherche des causes et participe à la mise en place de moyens pour éviter la récurrence.
 - Je participe aux audits de qualité sur l'intégrité de la peau (annuellement).



**Consultez toutes les fiches
de la Démarche qualité!**

La qualité au cœur de nos actions !

Nos personnes ressources :

Audrée Leboeuf, Conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers – volets DSSADG, première ligne et soins de plaies
Christine Maheu, APPR de l'équipe DSMREU – volet Qualité de la pratique clinique